

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

22 septembre 2021

Education routière à l'école Projet cantonal VELOVE

Afin de renforcer les cours d'éducation routière et d'améliorer la maîtrise du vélo et des règles de la circulation chez les jeunes, les classes valaisannes de 5H à 8H vont bénéficier d'un entraînement à vélo animé par des moniteurs spécialisés.

Initié par le canton du Valais, en collaboration avec la Fédération cycliste valaisanne (FCVs) et le Touring Club Suisse (TCS) Section Valais, le projet VELOVE a pour but principal la maîtrise du vélo chez les élèves de 5H-6H ainsi que l'apprentissage des règles de la circulation routière et du balisage chez les élèves de 7H-8H. VELOVE fait partie intégrante des cours obligatoires d'éducation routière à l'école dont il complète et améliore l'offre actuelle. Ce projet s'inscrit dans une logique de promotion de la pratique du vélo et de la mobilité douce, tout en visant une réduction du nombre d'accidents à vélo chez les jeunes.

Concrètement, les élèves seront entraînés durant une heure par année scolaire à effectuer un parcours de mini gymkhana par des moniteurs de la FCVs formés à cet effet. Ils seront ensuite évalués par les instructeurs d'éducation routière, au cours de leur traditionnelle visite annuelle. En parallèle, un contrôle vélo sera organisé gratuitement par le TCS Section Valais avant la venue des moniteurs. Cette offre déjà existante restera valable pour toutes les écoles, indépendamment de leur participation à VELOVE. Les établissements scolaires se verront remettre au préalable une mallette mini-gymkhana, spécialement conçue pour l'occasion par le TCS, contenant le matériel nécessaire à l'entraînement des élèves ainsi qu'un livret avec des exercices pédagogiques.

Le projet a obtenu un soutien financier pour sa réalisation dans le cadre de l'Agenda 2030 de développement durable du canton du Valais. Après une phase pilote durant l'année scolaire 2020-2021, le projet VELOVE débutera officiellement cette année. L'objectif minimal est que toutes les classes du canton de 5H à 8H puissent être visitées au moins une fois sur trois ans.

Note aux rédactions

Les représentants des médias désirant assister à une leçon-type sont invités le mercredi 29 septembre 2021 à 8h30 au centre scolaire de Borzuat à Sierre.

Personnes de contact

Mathieu Vouillamoz, chef du groupe de la prévention routière, Police cantonale, Département de la sécurité, des institutions et du sport, 027 606 58 11

Steve Morabito, président de la Fédération cycliste valaisanne, 079 299 03 11

Vincent Ebenegger, responsable sport et santé à l'école, Service de l'enseignement, Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 94

Isabelle Darbellay, responsable sécurité routière, TCS Section Valais, 079 509 39 33 **Olivier Savioz**, responsable éducation routière Sierre, Police Proximité, 079 535 94 40